



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 2010

La Garnache – Château

Fouille programmée (2010)

Caroline Chauveau



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33111>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Caroline Chauveau, « La Garnache – Château » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33111>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

La Garnache – Château

Fouille programmée (2010)

Caroline Chauveau

- 1 Après une première campagne d'analyse du bâti en 2009, le site du château de La Garnache a fait l'objet d'une étude plus complète concernant le sous-sol, le rez-de-chaussée et l'accès menant au premier étage d'une tour de plan quadrangulaire. S'il a déjà été évoqué, en 2009, que cette tour ne matérialisait pas le donjon roman tel que l'historiographie ancienne le laissait entendre, la question de sa datation restait en suspens, tout comme la question de son rôle dans l'organisation des fortifications du château de La Garnache. Pour répondre à ces interrogations, l'étude archéologique du bâti et trois sondages ponctuels ont été réalisés au mois d'août 2010.
- 2 Fondée sur l'enregistrement stratigraphique classique et le relevé en plan et en coupe des aménagements installés dans la tour, la méthodologie s'est également appuyée sur l'apport d'une analyse de mortiers et sur la réalisation de trois sondages aux abords et à l'intérieur de la tour.
- 3 La problématique de la tour quadrangulaire repose sur son articulation avec un bâtiment aujourd'hui disparu situé au nord de celle-ci : seules des traces de chaînage sur la façade nord-est de la tour étudiée demeurent visibles (campagne 2009). De plus, cette façade montre un mur arraché sur toute sa hauteur (MR 1015) : il sert à la fois d'appui au massif oriental de la tour et est chaîné côté occidental à l'angle nord de la tour. En 2009, l'étude archéologique du bâti a permis d'interpréter ce mur MR 1015 comme un mur de courtine délimitant la cour du château côté ouest en bordure du fossé d'enceinte situé sur le flanc ouest.
- 4 En 2010, un sondage réalisé au pied du mur MR 1015 devait remplir deux objectifs : d'abord mettre au jour la stratigraphie entre cette courtine et la tour afin d'en déterminer les relations chronologiques et, par la même occasion, observer les fondations de MR 1015 ainsi que des possibles niveaux de sol résiduels. Un sondage a été implanté au pied du mur MR 1015 et englobant le couloir du rez-de-chaussée qui communique avec le bâtiment disparu. Il a été possible d'observer la semelle de fondation de MR 1015 qui apparaît beaucoup plus haut que les maçonneries de la tour, quasiment au niveau du sol actuel. Ceci supposait qu'un niveau de sol se situait plus

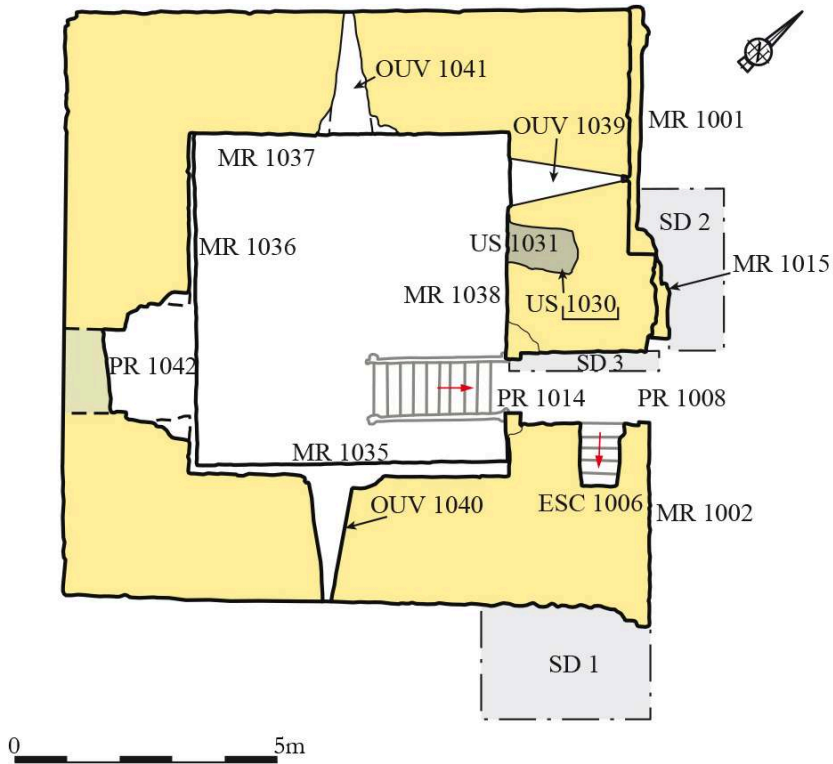
haut et qu'il a été exhaussé lors de la construction de la tour et l'installation du couloir nord. D'après la stratigraphie, le mur MR 1015 est antérieur à la tour : non seulement il sert d'appui aux élévations est et ouest de la tour, mais le niveau de sol matérialisé par un ressaut est nettement plus haut que celui observé dans le couloir nord qui fait intégralement partie de la phase de construction de la tour d'après leurs caractéristiques maçonnées identiques. Le sol du couloir est composé de carreaux de schiste et de calcaire posés dans un mortier de chaux suivant un motif alterné, affectant un pendage du nord vers le sud, marquant une pente de l'extérieur vers l'intérieur de la tour. Le niveau de sol du couloir et celui du bâtiment disparu a nécessité un exhaussement de l'ancien niveau de sol de la cour du château marqué par la semelle du mur MR 1015. De plus, la stratigraphie de ce sondage a montré que le mur de courtine MR 1015 a été installé directement sur une couche de nivellement (US 1141) qui est elle-même mise en place sur plusieurs couches de remblais successives suivant un fort pendage (US 1142, US 1143, US 1144, US 1145). Ces couches de remblais témoignent de la partie sommitale d'un talus formant la limite entre la cour du château à l'est et le fossé d'enceinte à l'ouest : après rehaussement de la cour du château, le mur MR 1015 est construit en schiste avec un mortier de chaux blanchâtre et devient la nouvelle enceinte du château, maçonnée sur toute son élévation. La dernière phase d'aménagement consiste à exhausser le niveau de la cour (la couche de nivellement US 1141 est arasée) et à construire la tour quadrangulaire en prenant appui sur le mur MR 1015 vers la fin du Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s.). Les couches stratigraphiques antérieures à ce mur sont recoupées par les tranchées de fondations de la tour quadrangulaire et ne laissent aucun doute sur cette étape de réaménagement du château.

- 5 Le mobilier recueilli dans ce sondage est peu abondant, très fragmenté et mélangé en raison d'un réseau d'eau contemporain qui a perturbé les couches archéologiques. Seule la chronologie relative des aménagements permet de souligner les différents états de la fortification castrale pour le moment.
- 6 Un autre sondage a été installé à l'angle est de la tour devant une porte rebouchée découverte en 2009 : il visait à retrouver des vestiges bâtis et à observer la stratigraphie entre la tour et les niveaux de cour du château, voire à recueillir le mobilier archéologique associé. Outre un réseau d'eau contemporain qui rendait l'angle de la tour inaccessible, le principal obstacle rencontré lors de la réalisation de ce sondage est la découverte de remblais contemporains issus des campagnes de fouilles clandestines menées à la fin des années 1980 : aucune intervention de ce type n'était connue dans ce secteur, raison pour laquelle nous y portions notre attention. De fait, la stratigraphie n'a pas apporté de renseignements sur la fondation de la tour ni sur les relations chronologiques entre elle et la cour du château. Après plus d'1 m de remblais évacués manuellement, un mur de galerie infra-murale a été mis au jour (MR 1128). Il fonctionne clairement avec le mur d'angle de la tour puisqu'ils sont chaînés et construits sur le même mode avec des matériaux identiques. La galerie donne accès à la porte rebouchée à l'angle est (OUV 1045) et à l'escalier (ESC 1006) desservant le rez-de-chaussée et le premier étage de la tour. Le mur MR 1128 est contemporain de la tour et constitue en rez-de-chaussée un élément de circulation entre celle-ci et une probable tour semi-circulaire de l'enceinte castrale visible sur les plans anciens. Cet élément architectural est inédit et pose la question du tracé de la fortification du château côté

sud, dont il ne reste que deux tours partiellement conservées, et celle du système d'entrée du château dont les données demeurent trop lacunaires.

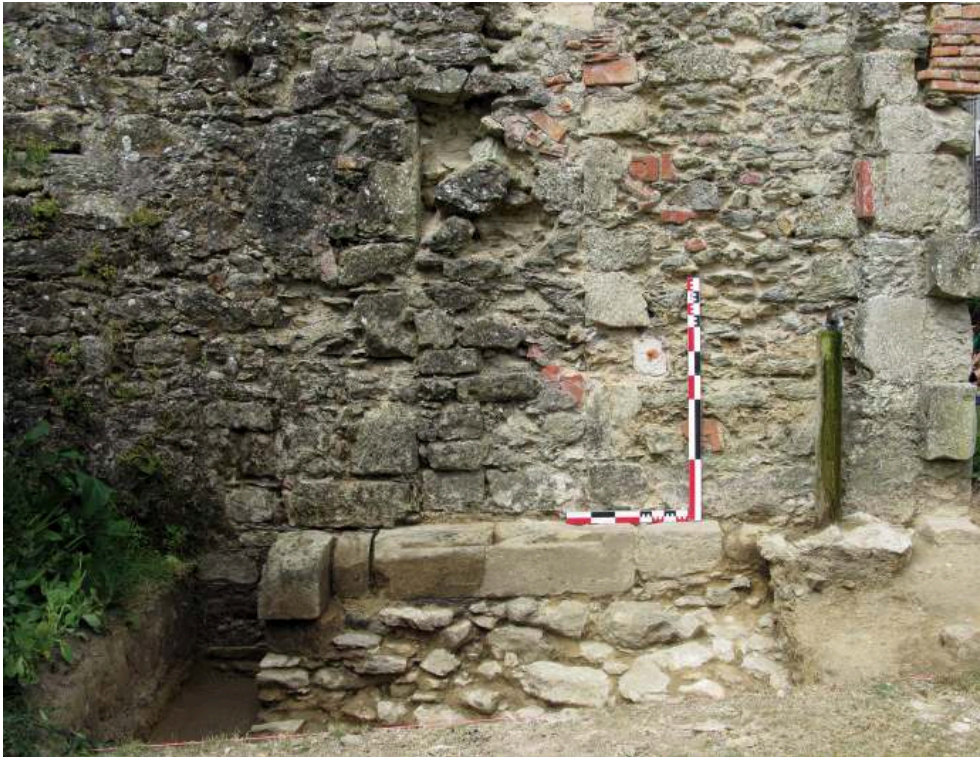
- 7 Au terme de la campagne 2010, le phasage de la construction de la tour quadrangulaire a été revu avec précision ainsi que ses différents aménagements situés en sous-sol et au rez-de-chaussée. Plusieurs phases de la fortification castrale ont été observées dans les sondages réalisés aux abords de la tour : la première consiste en un talus composé de couches de remblais (US 1142, US 1143, US 1144, US 1145), de datation encore indéterminée mais attribuable aux XI^e-XII^e s. Elle marque le premier rempart bordant le flanc ouest du château et dominant un large fossé. La seconde est matérialisée par le rehaussement du sommet de ce talus et le rehaussement de la cour du château ce qui a permis d'installer un mur de courtine construit en moellons de schiste et mortier de chaux (MR 1015) formant un deuxième état de la fortification castrale. Il est possible que le tracé de cette seconde fortification reprenne le tracé de l'ancienne au moins du côté ouest en raison du fossé d'enceinte qui s'y trouve. Cette phase est largement attribuée aux XII^e-XIII^e s. Enfin, la troisième phase d'aménagement est la construction de la tour quadrangulaire qui s'appuie sur le mur d'enceinte MR 1015 et s'articule avec une galerie infra-murale défendant dans la partie sud du château (MR 1128). Cet aménagement est vaste et soulève la question de la restructuration complète de la cour du château de La Garnache : elle est datée pour le moment des XIII^e-XIV^e s. Faute de mobilier en quantité suffisante, la datation ne repose que sur l'analyse des éléments architecturaux et sur leur organisation relative : la tour quadrangulaire est marquée par des meurtrières dont les attributs défensifs oscillent entre archère et arbalétrière. On suppose alors que la construction de la tour quadrangulaire a été réalisée à une époque de transition dans l'armement (début XIII^e s.?). Le sous-sol est destiné au stockage et éclairé par un seul jour-en-archère, le rez-de-chaussée est l'étage de circulation principal de la tour car il possède une porte d'entrée, trois baies et un couloir, desservant un bâtiment au nord et l'escalier menant au premier étage ainsi qu'à la galerie infra-murale de la courtine sud. Compte tenu de ces observations, il est envisagé de poursuivre l'étude de la tour (rez-de-chaussée et premier étage) en 2011 et de mener un sondage à l'intérieur de la salle en sous-sol afin de retrouver des niveaux archéologiques et d'expliquer un pendage fortement marqué par le sol actuel d'est en ouest.

Fig. 1 – Plan du rez-de-chaussée de la tour 1



DAO : C. Chauveau (université de Poitiers).

Fig. 2 – Sondage est avec la porte (OUV 1045) rebouchée en face et la galerie infra-murale



Le seuil de la galerie est construit de calcaire et chaîné avec la maçonnerie de la tour quadrangulaire.
Cliché : C. Chauveau (université de Poitiers).

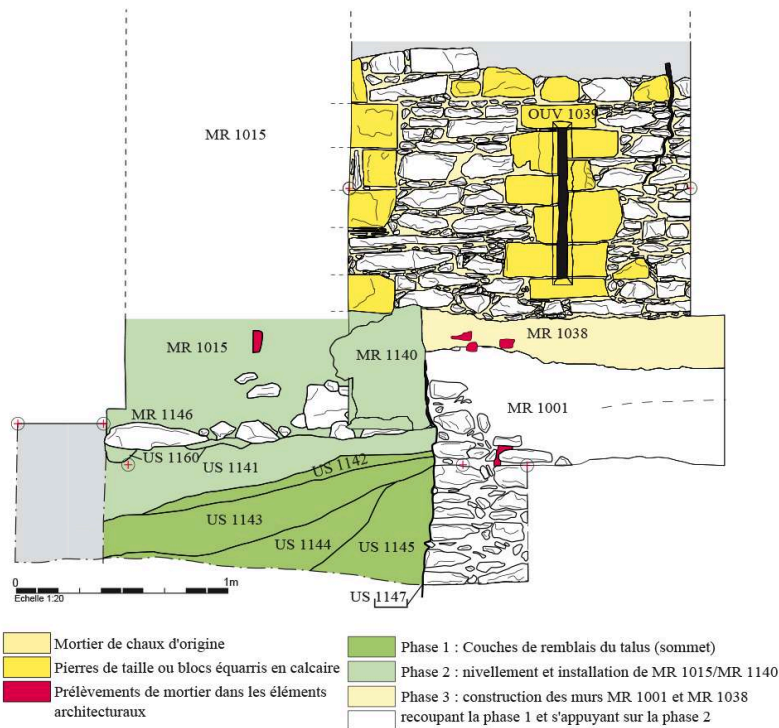
Fig. 3 – Vue en plan du mur (MR 1138) de galerie infra-murale et du seuil de la porte (OUV 1045)



À droite, on distingue la banquette du réseau d'eau (non fouillée) et, à gauche, le parement extérieur de la galerie.

Cliché : C. Chauveau (université de Poitiers).

Fig. 4 – Élévation et coupe pour phasage (tour 1, sondage 2)



DAO : C. Chauveau (université de Poitiers).

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkMftXuORUf>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtCp2A18IIJZ>

Année de l'opération : 2010

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtSrWQs2w2KV>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAjWBVfSefH>

AUTEURS

CAROLINE CHAUCHEAU

Université de Poitiers